Document generated on 05/31/2025 9:53 p.m.

Relations

RELATIONS

Erratum

Number 806, January–February 2020

URI: https://id.erudit.org/iderudit/92527ac

See table of contents

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)
1929-3097 (digital)

Explore this journal

Cite this document

(2020). Erratum. *Relations*, (806), 7–7.

Tous droits réservés © Relations, 2020

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

population en particulier, c'est que cette dernière commet davantage de délits. Or, en comparant les ratios d'interpellations avec les ratios d'infractions, nous avons pu déterminer que même en tenant compte de la participation présumée de certains groupes racisés à certains délits, ces derniers restent interpellés de manière disproportionnée par la police. À notre connaissance, une telle démonstration soutenue par des données probantes n'avait jamais été effectuée auparavant dans le contexte montréalais.

Notre recherche se distingue aussi par le fait qu'elle dresse le portrait factuel et chiffré d'une réalité montréalaise persistante dont on n'avait jamais mesuré l'ampleur avec exactitude, et qu'elle établit des indicateurs de suivi aisément reproductibles. À partir de maintenant, en annualisant les analyses, il sera possible de repérer les tendances et de suivre l'évolution des pratiques policières en matière de profilage racial.

Enfin, et c'est probablement l'élément le plus important, le SPVM accepte entièrement, pour la première fois, les constats concernant ses pratiques de biais systémiques liés à « l'appartenance raciale perçue » des personnes. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet accueil : nouvelle direction du Service, progression du débat sur la discrimination systémique au Québec, réactions des autres services de police du Canada, etc. Il s'agit d'une étape extrêmement importante dans la lutte contre les inégalités de traitement dont les personnes racisées sont victimes, même si elle ne signifie pas que les pratiques de discrimination raciale disparaîtront simplement parce qu'elles ont été clairement démontrées publiquement.

ERRATUM

Dans l'article « Vieillir encabanés l'hiver ? » (édition papier de *Relations*, nº 805, décembre 2019), Julien Simard rapportait de manière erronée les propos de la géographe Anne-Marie Séguin. L'auteur s'en excuse et s'approprie la totalité des idées exprimées.

TROIS ENJEUX POUR LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Dans un Canada plus que jamais fragmenté, le gouvernement Trudeau doit néanmoins faire avancer des questions majeures.

Diane Lamoureux

L'auteure est professeure associée au Département de science politique de l'Université Laval

Les dernières élections fédérales ont reporté le Parti libéral du Canada (PLC) au pouvoir, mais en situation minoritaire cette fois, avec moins de voix que le Parti conservateur du Canada (PCC). On comprend mieux pourquoi Justin Trudeau s'était empressé de briser, au début de son premier mandat, sa promesse électorale selon laquelle le scrutin de 2015 devait être le dernier à se tenir selon le mode du suffrage uninominal à un tour. On voit aussi pourquoi il a passé les derniers jours de la récente campagne électorale à appeler au vote stratégique pour empêcher une victoire conservatrice.

Toujours est-il que les résultats électoraux sont venus confirmer certaines fractures qui compliqueront la tâche du gouvernement libéral. Le balayage conservateur en Alberta et en Saskatchewan, la remontée du Bloc québécois, la quasi-disparition du Nouveau parti démocratique (NPD) au Québec et la faible présence des conservateurs dans les Maritimes mettent en lumière qu'il n'y a plus de parti véritablement pancanadien. Cette situation exacerbera les tensions entre le gouvernement fédéral et les provinces. Et malgré la remontée du Bloc, il y a fort à parier que ce n'est pas du Québec que viendront les blocages, mais de l'ouest, avec la montée séparatiste du *Wexit* (« *Western Exit* », terme calqué sur le Brexit par un groupe séparatiste albertain en voie de se constituer en parti politique).

Pour les personnes qui ont à cœur une plus grande justice sociale et climatique, la marginalisation du NPD est inquiétante. Si ce dernier peut se réjouir du fait qu'il semble détenir la balance du pouvoir, il n'en reste pas moins qu'il est en situation de faiblesse par rapport au PLC, qui refuse de former une coalition formelle, projetant plutôt de constituer à la pièce des majorités de circonstance. Dans ce contexte, l'assurance-médicaments ou l'assurance dentaire risquent de devoir attendre, d'autant plus que cela constituerait une immixtion dans des champs de compétence provinciaux.

Quant aux Verts, même s'ils ont doublé leur vote et fait élire une députée supplémentaire, il leur faudra probablement plus qu'un changement de cheffe. Il leur faut une mutation organisationnelle majeure capable de convertir la sensibilité climatique d'une partie croissante de la population, surtout les jeunes, en votes. Car l'environnement et la transition écologique ne se sont pas imposés comme on l'aurait espéré lors de la campagne électorale.

Dans ce contexte fragmentaire, on pourrait souhaiter une action gouvernementale dans au moins trois domaines : la transition énergétique ; le financement public des partis politiques et la fin de la colonisation pour les peuples autochtones.

En ce qui concerne la transition énergétique, le gouvernement Trudeau a soufflé le chaud et le froid dans son mandat précédent avec de belles paroles, mais peu d'actions, dont certaines inquiétantes, comme l'achat du pipeline Trans Mountain. Ce mandat-ci sera-t-il plus conséquent ? Les cibles de réduction des gaz à effet de serre sont encore très faibles. La taxe sur le carbone est à un niveau trop bas pour produire des effets et se heurte à une opposition féroce des provinces conservatrices. Soutenir la mise en place de transports privés et en commun moins polluants, développer des alternatives à l'avion pour les déplacements sur de longues distances, soutenir les villes dans la lutte contre l'étalement urbain, développer des systèmes de réduction des déchets et de recyclage devrait faire partie des priorités d'un gouvernement